



Les Survoltés d'Aubais, comme ici en 2020 lors de la présentation de leur réalisation faisant appel aux citoyens, ont été des précurseurs. ARCHIVE ML

# Énergie : des alternatives existent

La transition écologique dans le Gard ne constitue pas une utopie pour les acteurs d'Actte. Les citoyens s'impliquent dans le circuit court même au niveau énergétique.

Actte, comme Accélérateur citoyen pour un territoire en transition énergétique, souhaite accompagner les collectivités et particuliers dans leur production d'énergie à bas carbone. Une vraie solution pour ceux qui veulent tourner le dos aux fluctuations des prix du gaz, des carburants et de l'électricité. Grâce aux soutiens de la Région Occitanie et de l'Ademe, cet opérateur territorial des énergies renouvelables citoyennes et coopératives a donc été créé, dans la lignée des Survoltés d'Aubais. Ces derniers, grâce à

leur démarche citoyenne et participative, ont réussi à implanter un parc photovoltaïque sur une ancienne décharge qui peut produire de l'électricité pour alimenter jusqu'à 150 foyers. Le développement des énergies renouvelables et citoyennes n'est surtout pas une utopie, le projet de la cave coopérative Héraclés de Codognan le démontre, elle qui a choisi Actte pour installer des panneaux photovoltaïques sur sa toiture (2 000 m<sup>2</sup>, 355 kilo-watts, 200 000 € à collecter). Plus de 90 personnes ont déjà participé à cette souscrip-

tion citoyenne. « Nous militons tous pour les circuits courts que ce soit pour l'énergie, comme pour l'alimentation », rappelle Céline Rousseau qui s'occupe de la communication d'Actte. Elle a fait installer chez elle des panneaux photovoltaïques notamment pour chauffer l'eau, ce qui lui permet de faire des économies avec de l'énergie "propre". Dans le Gard, les exemples se multiplient à Durfort avec les Lucioles, à Uzès avec Citre, dans l'agglomération nîmoise avec Oc'citen (lire par ailleurs) pour ne citer que ces exemples. Ces citoyens ont misé sur Enercoop Languedoc-Roussillon qui s'approvisionne en direct à 300 sites de production dont la moitié est détenue par des citoyens et collectivités. « Enercoop est un partenaire important en tant que

maîtrise d'ouvrage. Il est force de propositions pour le chiffrage de la rentabilité, l'entretien des panneaux photovoltaïques. Énergie partagée aide aussi toute initiative citoyenne dans ce sens », explique-t-on chez Actte. La coopérative Enercoop participe ainsi à ce circuit court en proposant des tarifs un peu plus chers que ceux d'EDF tout en rattrapant ce retard. Pour ces éco-citoyens, le fait de faire appel à du local présente bien des avantages comme le signale Céline Rousseau : « On crée de l'emploi local, se réapproprie cette problématique énergétique, décide en commun. On peut mettre des visages, ce qui change tout à l'ère de la digitalisation. »

> Site : [actte.fr](http://actte.fr)